

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1465 - page 6233

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION NATIONALE DES COLLECTIONNEURS D'ART EN FRANCE (ANCAF).

Objet : représenter les intérêts des collectionneurs d'art, résidants en France, auprès des différents organismes ou intermédiaires en lien direct ou indirect avec le marché de l'art, en France et / ou à l'étranger ; mettre en relation les adhérents entre eux et avec les différents acteurs du marché de l'art en France et à l'étranger ; proposer des services, des formations et de l'information en lien avec l'art, en France et à l'étranger ; mettre en oeuvre toute activité visant à promouvoir l'association et ses activités ; mettre en place toute autre action ponctuelle ou permanente jugée utile par le bureau de l'association.

Siège social : 10, rue Thimonnier, 75009 Paris 9^e.

Date de la déclaration : 10 décembre 2014.